

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés au Cameroun

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Répondre aux risques spécifiques des espaces confinés au Cameroun.
- Assurer sécurité des travailleurs et conformité avec les normes nationales et internationales.
- Mettre en place une procédure rigoureuse pour prévenir les accidents et optimiser l'opérationnel.
- Accompagnement adapté aux contextes industriels et logistiques locaux.

Point clé : Démarrage possible dès l'expression du besoin. Durée globale de la mission : 2 semaines à 2 mois selon taille, nombre d'espaces et complexité.

Objectifs de la mission

- Identifier et réduire les risques d'asphyxie, intoxication, explosion, effondrement.
 - Garantir la conformité avec la réglementation camerounaise et les meilleures pratiques internationales.
 - Établir un cadre sécurisé pour planifier, superviser et réaliser les opérations.
 - Fournir des bonnes pratiques et des modes opératoires clairs.
 - Mettre à disposition une documentation facilitant le suivi et le reporting.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des espaces confinés, des modes opératoires et des équipements de protection disponibles.
- Revue documentaire: procédures actuelles, rapports/registre d'incidents, plans de prévention, rapports d'audit.
- Vérification de conformité avec le Code du travail, normes ISO applicables et exigences spécifiques de sites industriels (ex. port autonome de Douala).
- Recommandations pratiques et plan d'action priorisé.
- Mise à jour/élaboration des procédures d'intervention.
- Préparation aux audits internes/externes et soutien en gestion documentaire.
- Rapport détaillé: constats, recommandations, procédures mises à jour, plan d'action opérationnel.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux: espaces confinés, modes opératoires, équipements de protection.

- Entretiens: responsables QHSE, opérateurs, services techniques.
- Résultat: compréhension du contexte spécifique et des enjeux.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen: procédures actuelles, rapports d’incidents, plans de prévention.
- Contrôle de conformité: réglementation camerounaise, normes ISO; exigences spécifiques (ex. port autonome de Douala).
- Résultat: écarts et points de conformité identifiés.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Recommandations pratiques et mise à jour des procédures.
- Intégration de contrôles, planification de formations ciblées, préconisations d’équipements spécifiques.
- Résultat: plan d’action pragmatique et évolutif adapté à la réalité opérationnelle.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui au déploiement de la procédure validée; suivi des actions correctives et préventives.
- Reporting régulier à la direction; préparation aux audits; soutien à la gestion documentaire et revues périodiques.
- Résultat: mise en œuvre maîtrisée et pérennisation.

Planning / durée / jalons

Jalon	Description	Modalité	Durée indicative
Lancement	Démarrage dès l’expression du besoin	—	Immédiat
Diagnostic initial	État des lieux et entretiens	Sur site	Variable (taille/complexité)
Analyse documentaire & réglementaire	Revue des documents et conformité	À distance (principalement)	Variable (nb d’espaces/documents)
Restitution & validation du rapport	Présentation des constats et du plan d’action	Réunion (distanciel ou présentiel)	Variable
Déploiement & suivi	Accompagnement, contrôles et reporting	Mixte: site + distance	Variable
Durée totale	Selon taille de l’entreprise, nombre d’espaces et complexité	—	2 semaines à 2 mois

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournir les documents: procédures actuelles, registres/rapports d’incidents, rapports d’audit, FDS.
- Faciliter les entretiens et l’accès aux équipes et sites.
- Participer aux ateliers participatifs le cas échéant.
- Valider le rapport et prioriser le déploiement des actions.

Consultant

- Conduire le diagnostic et l'analyse documentaire/réglementaire.
 - Élaborer les recommandations, le plan d'action et les mises à jour de procédures.
 - Accompagner le déploiement et la gestion documentaire.
 - Préparer aux audits et assurer un reporting régulier à la direction.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures actuelles relatives aux espaces confinés.
- Registres/rapports d'incidents et rapports d'audit.
- Plans de prévention applicables.
- Fiches de données de sécurité des produits manipulés.
- Informations sur les espaces confinés existants, les modes opératoires et les EPI/équipements disponibles.
- Disponibilité des responsables QHSE, opérateurs et services techniques pour entretiens.
- Accès aux sites pour audits et contrôles pratiques (présence sur site requise).
- Références réglementaires: Code du travail, normes ISO et exigences spécifiques des zones industrielles.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation du rapport lors de la restitution avant mise en œuvre.
 - Reporting régulier à la direction durant la phase de suivi.
 - Préparation et accompagnement aux audits internes et externes.
 - Revues périodiques et gestion documentaire structurée.
 - Approche mixte: revue documentaire à distance; vérifications pratiques sur site.
 - Ateliers participatifs pour l'appropriation des recommandations.
 - Intégration d'actions correctives/préventives et de contrôles robustes.
 - Alignement strict avec la réglementation camerounaise et les normes ISO applicables.
-